

COMMUNE DE SAINT CLAIR DU RHÔNE Isère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du lundi 10 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi 10 décembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Clair du Rhône se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le mardi 4 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Olivier MERLIN, Maire.

Membres présents : 20

MM. Olivier MERLIN, Vincent PONCIN, Mme Denise GUILLON, M. Paul SCAFI, Mmes Chantal DUPENT, Sandrine LECOUTRE, M. Alain DEJEROME, Mme Françoise EYMARD, M. Jean-Pierre BERGER, Louis-Philippe JACQUET, Joël DENUZIERE, Mme Fabienne BOISTON, M. William VENTORUZZO, Mme Elisabeth PRONIER, MM. Frédéric DESSEIGNET, Jean MEYRAND, Bernard VILHON, Alain FLORIS, Mme Annette ARTERO, M. André PELISSIER.

Excusés avec pouvoir : 4

- Madame Françoise SERPOLIER donne pouvoir à Madame Chantal DUPENT.
- Madame Denise ROUET-GIMZA donne pouvoir à Madame Françoise EYMARD.
- Madame Géraldine TEKFI donne pouvoir à Monsieur William VENTORUZZO.
- Madame Isabelle MARRET donne pouvoir à Madame Annette ARTERO.

Excusée : 1

- Madame Evelyne MALLARTE.

Absent : 2

- Monsieur Fabien LEMIERE.
- Monsieur David BRUYERE.

N°2018 / 74 - URBANISME - CNR - CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE - AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

La société CN'AIR porte un projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur le sol de la commune.

La surface des panneaux solaires seront 30960 m² sur une surface de terrain de 182477m². La Préfecture de l'Isère a lancé une enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire pour la construction de cette centrale.

Cette consultation se tiendra du lundi 19 novembre 2018 au mardi 18 décembre 2018. Le dossier d'enquête est disponible en mairie aux heures d'ouvertures.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur se tient à disposition du public et donc des conseillers municipaux :

- Le jeudi 22 novembre 2018 de 09h00 à 12h00.
- Le mardi 27 novembre 2018 à 13h30 à 16h30.
- Le lundi 10 décembre 2018 de 13h30 à 16h30.
- Le vendredi 14 décembre 2018 de 13h30 à 16h30.
- Le mardi 18 décembre 2018 de 13h30 à 16h30.

Monsieur le Maire présente les enjeux de cette opération et rappelle que Monsieur le Préfet invite le conseil municipal de Saint Clair du Rhône à donner son avis motivé sur le projet, dès le début de l'enquête publique, et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **EMET** un avis positif sur le projet de centrale photovoltaïque présenté par CN'AIR.

VOTE : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Clair du Rhône, le 12 décembre 2018

Exécutoire :
Reçu en Préfecture
Ou en Sous-Préfecture
Le :
Publié ou Notifié
Le



Le Maire,

O. MERLIN